

Note

DESTINATAIRE : M^{me} Marie-Claude Thériège, chef de service
Service des projets en milieu terrestre

DATE : Le 26 avril 2010

OBJET : **Avs de recevabilité pour le projet de « Parc éolien de New
Richmond » – Volet milieux humides**

N^{os} DOSSIERS : SCW 566346; V/R : 3211-12-156; N/R : 5145-04-18-[341]

La présente fait suite à votre demande d'avis datée du 25 mars 2010. Elle portera exclusivement sur le volet « milieux humides ».

La carte 4.1A présente la localisation d'une tourbière qui sera affectée par le projet. Dans les autres éléments sensibles de la légende, il est indiqué, en rouge, un polygone qualifié de « drainage mauvais ». Il serait important que le promoteur précise la présence ou pas d'un milieu humide dans ce secteur en se référant à la fiche d'identification et de délimitation des écosystèmes aquatiques, humides et riverains (<http://www.mddep.gouv.qc.ca/Eau/rives/delimitation.pdf>).

Advenant la présence d'un tel milieu, le tracé de la route projeté empièterait dans le milieu humide. À ce moment, il faut démontrer dans l'étude d'impact comment la séquence d'atténuation (éviter-minimiser-compenser) a été appliquée. La première étape, éviter, vise à ne pas développer un projet en milieux humides ni dans leur zone tampon, en concevant un projet qui conserve les milieux humides, ou qui sera implanté sur un site de remplacement.

Deuxièmement, s'il n'existe aucune solution de rechange raisonnable pour le projet ou pour sa localisation, après que le promoteur en ait fait la preuve, il s'agit de réduire les impacts négatifs du projet de façon à rendre sa réalisation acceptable sur le plan environnemental. Si les impacts du projet ne peuvent être évités ou réduits, les pertes

...2

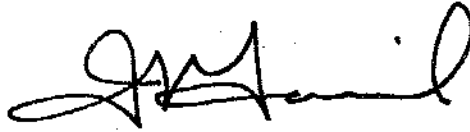
Service des écosystèmes et de la biodiversité

Édifice Marie-Guyart, 4^e étage, boîte 21
675, boulevard René-Lévesque Est
Québec (Québec) G1R 5V7
Téléphone : 418 521-3907
Télécopieur : 418 646-6169
jean-pierre.janiel@mddep.gouv.qc.ca
Internet : www.mddep.gouv.qc.ca

résiduelles jugées inévitables devront être compensées (troisième étape) afin de rendre la réalisation du projet acceptable sur le plan environnemental.

Pour toute information supplémentaire, je vous invite à communiquer avec la responsable du dossier, M^{me} Isabelle Falardeau, au 418 521-3907 poste 4448.

Le chef du Service,

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'J. Laniel', written in a cursive style.

Jean-Pierre Laniel

JPL/IF/se